

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 57 (1906)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Chronique forestière

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les conifères, tel que le hêtre surtout. Il va sans dire que les fortes pièces de hêtre ont une valeur commerciale qui s'oppose à leur emploi en papeterie, surtout lorsqu'il s'agit de troncs bien droits et uniformes. Ceux-ci trouvent dans ce cas un emploi plus avantageux; mais les branches et autres dépouilles, si elles ne contiennent pas trop de nœuds, d'écorce, d'aubier, sont par contre utilisables; la valeur des branches sera d'autant plus grande pour cet emploi, qu'elles seront plus droites et plus uniformes.

Il s'agira par conséquent de faire un premier triage sur le parterre de la coupe, en mettant de côté les parties impropres à la fabrication; puis de classer les autres, suivant leur nature, leur diamètre et aussi suivant leur âge, les bois les plus jeunes, devant subir une cuisson moins énergique comme pression et comme concentration de lessive et moins longue que le vieux bois.

Le bois s'achète ordinairement écorcé, soit au stère, soit au mètre cube. Le bois acheté non écorcé, donne lieu à un déchet de 7 à 15 0/0; les écorces ont une certaine valeur comme combustible, à condition que le foyer soit installé à cet effet; dans ce cas, elle peut atteindre la proportion de 1 kil. de charbon pour 5 à 6 kil. d'écorces.

Si cette utilisation entre dans la pratique, elle sera la bienvenue des propriétaires de forêts dans lesquelles le hêtre est encore très abondant et souvent fort peu recherché.



## Chronique forestière.

### Cantons.

**Berne.** En suite des dispositions de la nouvelle ordonnance forestière, la direction des forêts vient de faire les nominations suivantes:

MM. Dasen, Emile,	adjoint à l'inspection	d'Oberhasli,	Meiringen.
Conrad, Max,	" " "	Frutigen,	Spiez.
Meyer, Ernest,	" " "	Oberaargau,	Langenthal.
Haag, Fritz,	" " "	St-Imier,	Corgémont.
Gascard, Fritz,	" " "	Porrentruy.	

**Vaud.** *Mise des bois de la Joux verte.* On sait que l'Etat de Vaud a installé, pour la dévestiture de la forêt cantonale, de la Joux Verte, un câble long de 3 kilomètres qui vient aboutir au village de Roche et dont il a déjà été question ici \*. Cette installation marche à souhait et amène, en moyenne, de 1500 à 2000 m<sup>3</sup> par an.

La vente des bois de service de cette forêt tend à devenir toujours plus un petit événement forestier dans notre canton. Tous nos marchands de bois s'y donnent rendez-vous; ils y trouvent, au reste,

des concurrents venus du Valais et de Fribourg. L'an dernier, malgré ce mélange intercantonal, une entente s'était faite entre les amateurs et la mise aux enchères publiques n'avait donné aucun résultat; il avait fallu en arriver, comme auparavant, à la vente par soumission.

L'Etat de Vaud a voulu tenter à nouveau, cette année, l'essai d'une mise aux enchères publiques. Il a pleinement réussi. Les treize lots mis en vente ont trouvé preneur à un prix notablement supérieur à la taxe.

Les bois à vendre étaient exceptionnellement beaux et de très fortes dimensions. Les 1190 sciages de 4 et 3 m. de longueur cubaient en moyenne 0,50 m<sup>3</sup>. Ils provenaient d'arbres ayant crû entre 1300 et 1400 m. d'altitude, en très bon terrain, et dont plusieurs atteignaient 42 m. de hauteur. La qualité était donc remarquable à tous égards. Quant à l'essence, disons que l'épicéa était représenté par  $\frac{6}{10}$ , le sapin par  $\frac{4}{10}$ .

Précédemment, le câble fonctionnait au printemps et en été; quand arrivait le moment de la vente, à fin d'août-septembre, les bois avaient un peu souffert de ce long dépôt en forêt et sur la place de Roche. Cette année, malgré qu'il y eût jusqu'à 1,50 m. de neige à la place supérieure de chargement, l'entrepreneur du câble commença ses transports en hiver et réussit à les achever avant la fin d'avril. Vendue de meilleure heure, la dernière coupe valait, pour cette raison aussi, mieux que les précédentes.

Les prix ont été les suivants :

Sciages de 3 et 4 m.	1 <sup>er</sup> choix,	536 m <sup>3</sup>	à fr. 30.—	le m <sup>3</sup> .
	2 <sup>e</sup>	57 m <sup>3</sup>	»	22.50 »
Charpentes de 6 à 12 m.	1 <sup>er</sup>	61 m <sup>3</sup>	»	26.35 »
	2 <sup>e</sup>	9 m <sup>3</sup>	»	15.10 »
Petites charpentes	—	9 m <sup>3</sup>	»	20.— »

Le prix moyen en ressort à fr. 28,70 le m<sup>3</sup>. Il était de fr. 24,75 à la mise d'août 1905. Le prix le plus élevé a été de 34 fr. pour un lot de grosses billes de 3 m. (65 billes cubant 43,4 m<sup>3</sup>).

Les lots les plus importants ont été achetés par les marchands d'Aigle et de Roche. Toutes les charpentes ont, par contre, pris le chemin de Martigny. Relevons que depuis quelques années les marchands valaisans sont devenus de bons clients pour nos forêts. Il est probable que ce sera le cas davantage encore quand sera ouvert à la circulation le tunnel du Simplon. Du moins tout semble l'indiquer.

H. Badoux.

**Genève.** M. Borel, inspecteur des forêts. Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Borel au poste d'inspecteur des forêts, créé récemment dans le canton de Genève. Il n'est pas nécessaire de présenter aux lecteurs du Journal, le premier inspecteur genevois. M. Borel est un ancien élève de l'Ecole des Eaux et Forêts de Nancy, porteur du

\* *Journal forestier suisse.* E. Muret. Le câble de Roche, p. 217.

brevet de capacité obtenu à la suite des examens d'état réglementaires. C'est un esprit très clair et très précis. Doué d'une grande facilité de travail, le nouveau titulaire était tout indiqué pour mettre en œuvre la loi forestière cantonale. Nous lui souhaitons un heureux début et nous espérons qu'avec le tact et le doigté que nous lui connaissons, et qui doivent être les qualités maîtresses du forestier M. Borel, saura mener à bien la tâche si délicate qu'il ne craint pas d'assumer.

### Etranger.

**France.** *Société forestière de Franche-Comté et Belfort.* La Société forestière de Franche-Comté et Belfort, avec laquelle notre société se fait un réel plaisir d'entretenir d'excellentes relations, aura sa réunion annuelle au commencement de juillet. Une partie des excursions se feront de ce côté-ci du Jura, suivant le programme que nous reproduisons ici. Nous espérons vivement qu'un grand nombre de nos membres, profiteront de cette occasion, pour fraterniser avec leurs collègues français.

### PROGRAMME DE LA RÉUNION DE 1906.

#### *Dimanche 1<sup>er</sup> juillet.*

Arrivée à Salins par les trains du soir. Réunion amicale au Casino avant et après souper (distribution des tickets d'excursion, des insignes aux nouveaux sociétaires).

#### *Lundi 2 juillet.*

Départ de Salins à 7 heures en voiture pour Nans-sous-Sainte-Anne. Visite de la forêt de Nans, des sources du Lison (grotte Sarrasine, Creux Billard). Déjeuner à Nans. Visite de la forêt de Fertans (conversion intensive de taillis en sapinière). Retour à Salins à 6 heures.

#### *Mardi 3 juillet.*

Départ de Salins à 6 heures en voiture, par le pont du Diable, pour la forêt domaniale de Levier. Visite des séries du Grand et Petit Jura. Déjeuner à la maison forestière de Rondé.

A 1 h.  $\frac{1}{2}$ , assemblée générale. Réunion à la mairie. Allocution du président; affaires spéciales de la Société (vœux divers, choix du lieu de la réunion pour 1907; nomination ou renouvellement des membres du Comité exécutif, de diverses commissions; exposé de la situation financière, etc.).

Présentation et discussion de divers travaux ou mémoires, soit sur le sapin (M. Broillard: Restauration d'une sapinière; M. Barbey: Insectes du sapin; M. Schæffer: Développement du sapin aux divers étages géologiques; M. Mer: Elagage des résineux, etc.), soit sur d'autres sujets forestiers.

Le Comité croit devoir rappeler qu'aucune motion ne peut être présentée à l'assemblée générale sans avoir été au préalable, soumise au Comité exécutif, au plus tard la veille de la réunion (art. 9 des statuts).

Concours et récompenses aux Sociétés scolaire de Franche-Comté, aux préposés et bûcherons du cantonnement de Levier.

Banquet à Levier à 7 h.  $\frac{1}{2}$ .

Coucher à Levier.

*Mercredi 4 juillet.*

Départ à 7 heures en voitues pour la forêt communale de Levier. Visite de cette forêt et des séries de Maublin, Chapeau-Paris, de la forêt domaniale. Visite de l'usine de Villers.

Déjeuner en forêt à la Roche. Visite de la série de Loyauboz (forêt domaniale), des plantations et de la forêt de Montorge, à M. Dufaure.

A 3 h.  $\frac{1}{2}$ , départ pour Andelot par train spécial en pleine forêt, dans la série domaniale de Vignory; puis départ par l'express Andelot-Pontarlier-Vallorbe, à 4 h. 28, arrivée à Vallorbe à 6 h. 21 (7 h. 16, heure suisse), en voiture à Ballaigue à 7 heures (8 heures heure suisse).

Coucher à Ballaigues.

*Jeudi 5 juillet.*

6 heures (heure suisse), départ à pied pour la Montagne-Devant. Visite de la forêt communale de Lignerolles, de pâtures, près-bois; de 9 heures à midi, ascension du Suchet et retour. Lunch à Montagne-Devant. Visite d'améliorations pastorales; descente en voiture sur Montcherand (réception de la Société, au château de Montcherand, par M. Barbey), puis retour à Ballaigues. Souper à Ballaigues.

*Dislocation.* — Les congressistes qui désirent rentrer chez eux peuvent, le soir, prendre l'express partant de Vallorbe à 10 h. 55. — Paris, 6 h. 50 matin.

*Vendredi 6 et samedi 7 juillet (journées facultatives.)*

Excursion dans le voisinage de Ballaigues, Vallorbe; saut du Dey, source l'Orbe, grotte aux Fées; déjeuner à la source, forêt de Vallorbe, etc.

Ceux qui ne veulent pas poursuivre peuvent prendre ce jour, à Vallorbe, le train express de 2 h. 30.

Quant à ceux qui désirent visiter la forêt du Risoux, ils partiront à 4 heures par le Brassus, y coucheront, visiteront le samedi la forêt, puis pourront, le soir, *ad libitum*, prendre les trains, soit de Paris, soit de Lausanne-Genève.

NOTA. — Les congressistes feront bien de s'assurer des heures exactes des départs des trains; les heures indiquées pour le P.-L.-M. étant celles du service d'hiver.

Moyennant la somme 0 fr. 50, les congressistes qui désirent se procurer le plan complet des forêts de Levier pourront l'obtenir en s'adressant à M. Davis-Mauvat, libraire à Salins.

